l'enseignant
L'école libératrice

SE-UNSA Marne

Bulletin 1er degré - Rentrée 2016

Le SE-UNSA fait peau neuve ....

Nouveau logo, nouvelle identité visuelle, nouveau site en cette rentrée pour le SE-Unsa... mais le même engagement pour l'École Publique et les enseignants ! Depuis le 1er septembre, le site national du SE-Unsa fait peau neuve, plus beau, plus réactif, plus lisible: n'hésitez pas à le consulter et à le mettre en "favori" !

Toujours un syndicalisme proche de vous, un syndicalisme utile et positif ! Vous ne vous y trompez pas, car vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre.

Rentrée 2016, marquée par le contexte de la sécurité, la **laïcité** se retrouve sur le devant de la scène... dévoyée une nouvelle fois.

Rentrée 2016, c'est la mise en place de tous les cycles (2, 3 et 4) et l'application des **nouveaux programmes** à tous les niveaux**.** La bascule sur une autre logique des apprentissages ne peut se faire du jour au lendemain. **Cela demande de l'accompagnement, de la formation.... et du temps !** Le premier degré a été en première ligne de la refondation, et c'est tant mieux, ... les personnels ont beaucoup donné ces 3 dernières années. Il est grand temps qu'un environnement bienveillant leur apporte un peu de sérénité dans leur quotidien.

Agir et obtenir, c'est notre boussole syndicale ! La rentrée 2016, verra se concrétiser notre revendication de l' ISAE, il aura fallut attendre 23 ans pour un peu plus d'égalité entre les professeurs des 1er et 2nd degré.

Au nom de toute l'équipe des militants du SE-UNSA, je vous souhaite une bonne année scolaire. Nous serons, comme à l'habitude, à vos côtés !

Aline GEERAERTS, Secrétaire départementale

Nos nouveaux visuels

se-unsa.org

SE-UNSA Section de la MARNE
Maison des syndicats
rez de chaussée (locaux de l'UNSA)
15 boulevard de la paix
B.P. 30149 - 51055 REIMS cedex
03 26 88 25 53 51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51

Le syndicat des enseignants de l'Unsa

Le syndicat utile

AGIR & OBTENIR

Délégués des personnels avant tout !

Vos délégués du personnel SE-UNSA vous représentent dans les instances qui rythment votre carrière :

- **Avancement** : CAPD en novembre et hors-classe en juin
- **Affectation** : mouvement CAPD en mai, juin, août et groupes de travail
- **Changements de département** : CAPD janvier, juin
- **Formation continue** : CAPD et Comités techniques
- **Carte scolaire** : Comités Techniques, CDEN, en février, mars, juin, septembre
- **CHS-CT, santé au travail** : au moins 3 fois dans l'année
- **Commissions action sociale** : chaque mois pour l'étude des demandes

Nous conseillons, assistons et accompagnons nos adhérents si besoin lors de convocations par la hiérarchie.
Mais ... sans le retour de ce qui se passe dans votre école, sur le terrain, nous ne pouvons intervenir auprès de la Direction Académique ou le Rectorat.

Ayez le bon réflexe : un petit mail au SE-UNSA si quelque chose vous semble « anormal » ou si vous avez besoin de précisions !

Obtenir des informations locales

lettre info du 51

se-unsa.org

Les flashs infos du SE-UNSA Marne:
> la lettre électronique : abonnez vous personnellement en nous communiquant votre adresse courriel.

Les flashs infos sont envoyés systématiquement à chaque école, demandez-le à votre directeur.

Le flash-infos Marne, envoyé toutes les semaines, contient l'information «délégués des personnels », l'information «métier» et des fiches pratiques. Il vous propose aussi des mini-enquêtes pour mieux cerner ce que vous pensez sur les sujets qui vous concernent, très concrètement dans l'exercice de votre métier. Le SE-UNSA, c'est un syndicat participatif !

Le site départemental : http://sections.se-unsa.org/51 > L'actualité en direct, ainsi qu'en téléchargement, grand nombre de nos publications catégorielles. Nous complétons nos informations avec un bulletin spécial mouvement.

Obtenir les informations nationales

L'ACTU écrite sur les supports papier est bien souvent rapidement « réchauffée » ! C'est pourquoi nous avons choisi de réserver les publications papier pour nos supports nationaux : le journal « L'enseignant », véritable magazine comportant un dossier thématique et des articles généraux (envoyé dans toutes les écoles)
Nous complétons avec des info-lettres mail nationales spécialisées « PE » « ASH » « Formateurs » « AVS » « SEGPA » et » « Psychologues scolaires ».

S'inscrire ici et sélectionner vos infos-lettres :

> http://enseignants.se-unsa.org/-Abonnement-lettres-en-ligne-

se-unsa.org

Les Réunions et Stages d'information syndicale

Tout salarié a droit à de l'information syndicale : réunions sur le temps de travail (RISTT), 1h mensuelle pouvant être regroupées par 3H, stages thématiques, réunions pour les instances.

Les RISTT : sur le temps des 108 H hors élèves (au total 9H dans l'année). 3H sont possibles un seul mercredi matin/an. L'information à l'IEN doit se faire 8 jours à l'avance.

Les STAGES d'une ou plusieurs journées : la demande doit se faire au moins un mois à l'avance. **Nous proposons des thématiques variées** : réunions générales, actualité revendicative, réunions carrière, stages jeunes enseignants , préparation à la retraite, à la liste d'aptitude directeur d'école, AVS (AESH), enseignants spécialisés, préparation du mouvement ...

Nous nous déplacerons aussi dans les écoles pour les équipes qui nous le demanderont, sur des formules particulières : le PPCR, comprendre sa fiche de paie, la mobilité professionnelle , point d'actualité ,...

Les demandes d'autorisation de participer sont sur notre site. Une attestation de présence vous est remise.

Programme prévisionnel des RIS et STAGES

RIS 1H sur le temps de midi : programme et lieux à venir (voir infolettre). Nous nous déplaçons dans votre école . Si vous souhaitez être dans les premières écoles à nous recevoir, **faites-le nous savoir rapidement**. Une heure à faire valoir sur les forfaits de 24H.

RIS 3H

Mercredi 12 octobre / 9h-12h / REIMS
Thème général : Actu et PPCR

Mercredi 16 novembre 9h-12h / REIMS
Thème général : Actu et PPCR

Mercredi 23 novembre / 9h-12h / REIMS
Changer de département, les permuts

Mercredi 23 novembre / 14h-16h / REIMS
Préparer la liste d'aptitude Directeur

Mercredi 30 novembre / 9h-12h / CHALONS
Thème général : Actu et PPCR

Mercredi 07 décembre / 9h-12h / REIMS
Thème général : Actu et PPCR

Mercredi 11 janvier / 9h-12h / REIMS
RIS spéciale maternelle

Mercredi 15 mars / 9h-12h / REIMS
Mouvement 2016 / 2017

Mercredi 22 mars / 9h-12h / REIMS
Mouvement 2016 / 2017

Autres dates à venir ...

STAGES 1 journée

Jeudi 17 novembre / 9h-16h / REIMS
Santé au travail

Jeudi 24 novembre / 9h-16h / REIMS
Les clés de ma carrière

Mardi 29 novembre / 9h-16h / CHALONS
SEGPA (Tous PE en SEGPA et Dir. Segpa)

Jeudi 08 décembre / 9h-16h / REIMS
Stage Maternelle

Mardi 13 décembre / 9h-16h / REIMS
Préparer sa retraite (1er et 2d degrés)

Vendredi 17 mars / 9h-16h / REIMS
Gestion des conflits

Mardi 4 avril / 9h-16h / REIMS
Santé au travail

Autres dates à venir ...

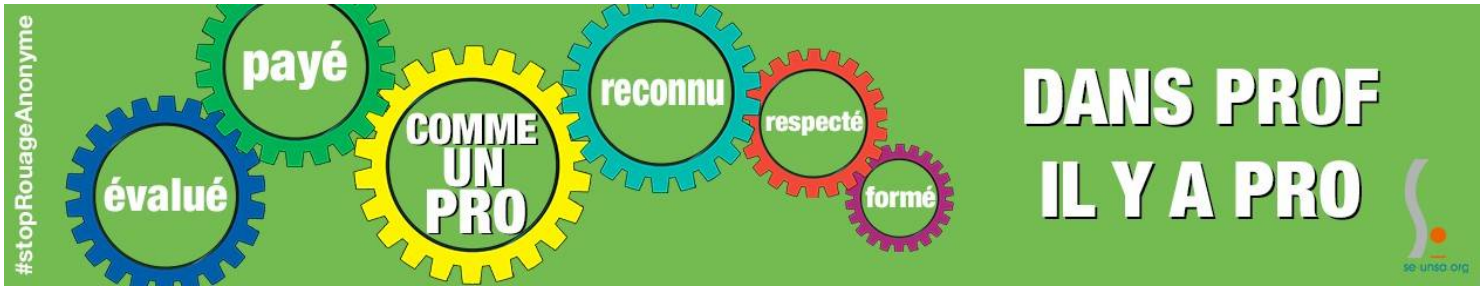

Faire confiance aux professionnels : Notre système éducatif ne changera pas sans les enseignants. L'institution doit tirer un trait définitif sur l'injonction, la consigne venue d'en haut, le cloisonnement, le contrôle tatillon ou encore la caporalisation… Place à l'innovation, à l'inventivité.
La liberté pédagogique doit retrouver tout son sens. C'est sur la confiance envers les enseignants que se bâtira l'avenir.
Pour avancer dans cette reconquête de la liberté pédagogique, génératrice d'énergie et donc de réussite, il faut permettre aux personnels de prendre le pouvoir sur leur métier. C'est autour de cette ligne que le SE-Unsa souhaite fédérer une profession qui revendique sa fierté du métier.

Temps de service dans le 1er degré : un levier pour la réussite des élèves ?

Pour le SE-Unsa, le temps de concertation et de relations avec les partenaires de l'école doit être mieux pris en compte dans nos obligations de service. Mais cela ne doit pas se faire au détriment de l'offre pédagogique.

Les possibilités offertes par les APC de mettre en place des activités en lien avec le projet d'école participent ainsi à un enrichissement de l'offre pédagogique. Le travail en petits groupes permet également de mieux accompagner les élèves en difficultés passagères. Les APC, pour lesquelles les enseignants bénéficient d'une liberté d'organisation, sont aussi un temps pour tester de nouvelles pratiques et mettre en œuvre des projets.

Pour le SE-Unsa, intérêt des personnels et intérêt des élèves ne doivent pas s'opposer mais se concilier. Le SE-Unsa porte ainsi dans ses mandats l'exigence d'un abaissement du temps d'enseignement à 23 h pour tous (au lieu de 24h actuellement). En effet, la France continue d'imposer à ses écoliers le nombre d'heures de classe le plus important des pays de l'OCDE. Notre système reste toujours marqué par la quantité, et ce plus par principe que par souci d'efficacité.

Pour le SE-Unsa, le temps dégagé par cet abaissement permettrait ainsi de mieux prendre en compte le travail de concertations et d'échanges des enseignants du 1er degré. Ce temps est essentiel dans la construction d'une école au service de la réussite des élèves, tout en apportant reconnaissance et confiance aux professionnels que nous sommes.
Les besoins en concertation ont en effet augmenté significativement. La refondation avec ses nouveaux programmes de cycle, son travail inter-degrés au cycle 3, son renforcement de l'inclusion scolaire, ne peut être effective sans donner plus de temps aux équipes. **Pour le SE-Unsa, l'ensemble des 108 heures ne sont pas de trop. Il faut donc élaborer et négocier une organisation du service des PE qui permette de conserver les APC partout où les enseignants le souhaitent, tout en libérant totalement les 108 heures.** Des solutions peuvent être trouvées dans une formule gagnant-gagnant pour les élèves comme pour les enseignants.

(sur notre site, des idées pour les APC)

Tout (ou presque) sur le Livret Scolaire Unique Numérique

Le Livret Scolaire Unique Numérique (LSUN) deviendra réalité pour tous, du cycle 2 au cycle 4 à la rentrée 2016. Ce livret sera constitué des bilans périodiques et des bilans de fin de cycle. Il ne remplace pas les différents outils analytiques que les enseignants utilisent dans la classe pour suivre les apprentissages des élèves et orienter leur action pédagogique. Il permet seulement de transmettre les informations jugées les plus importantes à communiquer aux familles et aux autres enseignants pour qu'ils appréhendent le parcours de l'élève.

Le LSUN est certes un livret « unique » mais il est souple et s'adapte aux choix des enseignants, des équipes et des établissements. Ces choix concernent aussi bien les éléments travaillés dans la période que les modes de positionnement des élèves. Les débats ne devront pas être escamotés sous prétexte de « technique ». Pour aider à la prise en main, une version de découverte (ou « bac à sable ») devrait être prochainement disponible.
On trouve d'ores et déjà une série de tutos vidéos sur la chaine Dailymotion d'Éduscol.

Pour en savoir plus et accéder à des liens bien utiles
> https://ecolededemain.wordpress.com/2016/08/11/tout-ou-presque-sur-le-lsun/

L'essentiel sur les nouveaux programmes

https://ecolededemain.wordpress.com/tag/nouveaux-programmes/

L'actu de rentrée …

Du neuf pour les carrières

Les mesures liées aux négociations PPCR vont progressivement se mettre en place. Au menu : revalorisation salariale, nouvelles perspectives de carrière et nouvelle évaluation.

Le SE-UNSA 51 organisera des réunions d'information sur ce nouveau dispositif, et vous propose d'ores et déjà de réserver le guide spécial PPCR qui paraitra en septembre.

Formulaire de commande ici :
http://enseignants.se-unsa.org/Je-reserve-le-guide-PPCR-du-SE-Unsa

ISAE pour les PE: quand, comment ?

L'ISAE c'est 1200 euros pour les enseignants du 1er degré dès cette année scolaire 2016-2017.

Elle sera versée mensuellement dès le mois d'octobre, avec effet rétroactif (septembre+octobre = 200€ brut, puis 100€ mensuels).

Pour les personnels à temps partiel, le versement sera mensualisé, au prorata de la quotité de temps de travail.

Cette augmentation vient clôturer un combat initié et mené par le SE-Unsa depuis 2011. Le SE-Unsa poursuit d'ailleurs ses interventions auprès du ministère pour les oubliés de l'Isae.

Le dossier de la rémunération des enseignants n'est pas pour autant clos : le SE-Unsa continue de participer activement aux négociations PPCR qui vont aboutir à de nouvelles augmentations.

Un calendrier scolaire qui suscite des interrogations

Alternance 7/2 et dernière période : Les vacances d'automne débutent en milieu de semaine, le mercredi 19 octobre. Cela permet de respecter l'alternance 7 semaines de classe/2 semaines de vacances. Ce rythme est considéré comme le meilleur schéma pour favoriser les apprentissages.

Excellent argument en soi mais… Argument non-valable au regard de la durée de la dernière période de classes : de 10 semaines pour la zone A à 12 semaines pour la zone C.

Quelle logique prévaut alors ? On sait bien que les intérêts de tous les acteurs impliqués dans un calendrier scolaire sont divergents, mais nous devons réaffirmer que l'intérêt des élèves devrait prévaloir. Nul doute en effet que cette dernière période ne paraisse insoutenable aux élèves et aux enseignants. Le SE-Unsa souhaite qu'à l'avenir, cette question soit remise à plat en explorant notamment la possibilité de déconnecter le calendrier du lycée, contraint par les épreuves du bac, de celui de l'élémentaire. Il faut également étudier la possibilité de petites vacances supplémentaires permettant une pause pendant la 5e période toujours trop longue.

Pré-rentrée : Depuis l'année dernière, la 2e journée de pré-rentrée est remplacée par "*deux demi-journées [...]qui pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.*" Cela pénalise notamment les équipes qui faisaient jusqu'à maintenant le choix d'effectuer ces deux journées de pré-rentrée avant la rentrée. Pour le SE-Unsa, cette journée doit être rendue aux professionnels que sont les enseignants pour l'organisation de leur travail personnel et en équipe.

Dans la Marne, le SE-UNSA 51 a demandé au Dasen à ce qu'elles soient laissées à la libre organisation des équipes. Le Dasen propose deux thèmes (finalisation du projet d'école et partage global des questions de sécurité, postures de vigilance et prévention sécurité.) mais rappellera aux IEN que d'autres sujets sont possibles, en lien avec les équipes.. Le SE-UNSA demande à ce que la programmation de ces demi-journées ne soient pas absolument faites avant les vacances d'automne. En effet le texte prévoit que c'est « sur l'année scolaire ».

Agir et obtenir avec l' Unsa : la force positive !

Ecole maternelle : notre nouvelle publication

De nouveaux programmes, des évaluations des élèves rénovées, la place du jeu, le « devenir élève »… La maternelle, qui constitue un cycle unique, est bien une école à part entière.

En téléchargement : **http://enseignants.se-unsa.org/Et-moi-PE-en-maternelle**

Des témoignages intéressants aussi d'enseignants en maternelle sur notre blog « école de demain » : Notre blog **école de demain**, produit par le secteur éducation du SE-Unsa, est à votre disposition pour échanger, connaître l'actualité éducative et pédagogique, pour partager avec vous des ressources créées par nos soins. Cet espace se veut ouvert, lieu d'échanges entre enseignants, chercheurs, experts, et militants pédagogiques et syndicaux.

Rubrique maternelle : **https://ecolededemain.wordpress.com/tag/maternelle/**

Au SE-Unsa, on n'a pas peur de parler de pédagogie !

Sécurité attentats : comment en parler avec les plus jeunes ?

Des ressources ici :
https://ecolededemain.wordpress.com/2016/08/30/securite-attentat-comment-faire-avec-les-plus-jeunes/

Evaluations CE2 : Un petit coup de pouce du SE-Unsa aux collègues qui auront un CE2 cette année. Nous avons préparé un livret allégé d'exercices en français et en mathématiques à partir des fiches proposées par Eduscol.

en téléchargement sur écolededemain :
https://ecolededemain.wordpress.com/2016/08/31/evaluations-diagnostiques-ce2/

Pour répondre aux problématiques que vous rencontrez sur le terrain au quotidien, le SE-Unsa met à votre disposition son kit laïcité.

Il comporte des fiches avec des situations concrètes, des textes de référence, un éclairage sur ces textes et des conseils sur la marche à suivre.

Voici les fiches qui composent le kit laïcité :

1. Sorties scolaires
2. Parents et signes religieux
3. Élèves et signes religieux
4. Cantines scolaires
5. Intervenants extérieurs (pour les 1er et 2nd degrés)
6. Neutralité des personnels
7. Absence des élèves pour les fêtes religieuses
8. Absence des personnels pour les fêtes religieuses
9. Neutralité des lieux d'examen
10. Enseignement du fait religieux
11. Contestation des enseignements
12. Séjours scolaires 1er et 2nd degrés

Pour recevoir le kit laicité du SE-Unsa, Rv sur notre site
http://ecoleetsociete.se-unsa.org/Je-commande-le-kit-Laicite-du-SE-Unsa

Utile, concret pour votre pratique et votre réflexion

Décharge de direction d'école : La hausse des volumes de décharge de direction, actée par les chantiers-métiers de 2013, connaît sa dernière étape à la rentrée :

- Écoles de 2 classes => 10 jours fractionnables (au lieu de 4)
- Écoles de 8 classes => 1/3 de décharge (au lieu de ¼)

Cette amélioration progressive des décharges notamment pour les petites écoles ne trouve pas toujours de déclinaison concrète sur l'ensemble du territoire. Pour le SE-Unsa, il est inacceptable que des IA-Dasen renvoient la mise en place de ces décharges à l'éventuelle non-utilisation des moyens de remplacement. Le SE-Unsa est intervenu sur le plan local et sur le plan national pour faire respecter ces améliorations.

Dossier simplification des tâches des directeurs d'école: nous ne voyons pas venir grand-chose ! La Rectrice avait manifesté son intérêt pour ce dossier. Mais ..... Et vous, qu'en pensez-vous ?

Nouveau directeur, nouvelle directrice, Faisant Fonction ? Nous pouvons encore vous transmettre notre dossier « Kit de Direction » pour vous aider dans vos missions ainsi qu'un éphéméride pour la programmation de votre année . Nous envoyer un mail si vous n'êtes pas adhérent (les adhérents ont ces dossiers dans leur espace privé)

Envie de diriger une école ? Nous organisons une réunion en novembre pour vous préparer à l'entretien à la liste d'aptitude à la direction d'école.

Mémo EBEP : Elèves à Besoins Educatifs Particuliers

Quelque soit son lieu d'exercice, aucun enseignant et personnel d'éducation ne fera une carrière complète sans rencontrer un élève en difficulté ou en situation de handicap. À ne pas rater, cette publication du SE-Unsa propose des repères pour agir.

La commander à 51@se-unsa.org

Vous enseignez en ASH ? Nous éditons une infolettre spéciale ASH.

SI vous désirez la recevoir sur votre adresse mail, contactez-nous au

51@se-unsa.org

AESH : quelles perspectives pour 2016-2017 ?

L'année scolaire qui débute devrait voir se concrétiser les annonces de François Hollande, en mai dernier, à la Conférence Nationale du Handicap (pour rappel : transformation de 56 000 emplois de CUI en 32 000 AESH sur les 5 prochaines années).
Déjà, des agents auparavant en CUI ou dont la fin de contrat est proche, se sont vu proposer la signature d'un CDD d'AESH, laissant entrevoir la possibilité d'un CDI après six années d'ancienneté.

Rappelons que jusqu'alors le nombre d'AESH en CUI dépassait largement le nombre d'AESH en CDD/CDI : illogique, surtout depuis la création du métier d'AESH en 2014.
Pour le SE-Unsa qui avait dénoncé cet état de fait (lire ici) ces premières transformations sont une bonne nouvelle.

Le gouvernement annonce donc qu'à l'horizon 2021, 50 000 AESH reconnus et formés exerceront dans les écoles et établissements du second degré.
La formation au Diplôme d'Accompagnant Éducatif et Social (AES) leur sera proposée à partir de cette rentrée, mais de manière très inégale sur le territoire, et souvent à un coût bien trop élevé.

Le SE-Unsa demande que des solutions soient trouvées rapidement, notamment en termes de financement et d'adaptation du temps de service : on ne peut pas demander à des personnels précaires de payer leur propre formation !

Contactez-nous pour recevoir votre mémo AESH

Changer de département le SE Unsa édite une brochure-conseil qui sera adressée **sur demande** dès parution de la circulaire ministérielle en novembre. Nous organisons une RIS sur ce sujet.

Mémo Contrat aidé sur demande

L'équipe départementale 1er degré

Aline GEERAERTS
06 14 25 31 19
Fismes Ecole Centre
Titulaire CAPD

Benoît FOLB
06 14 25 29 64
EE Ruisselet Reims
Titulaire CAPD

Aude VASSEUR
06 14 65 12 05
TRS Reims Sud Est

Jean-Michel ALAVOINE
06 14 25 30 61
Titulaire CAPD
TRS Reims Est

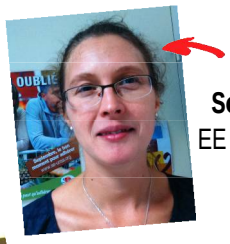

Solenne MASSICARD
EE La Neuvillette Reims
Suppléante CAPD

Ghislaine BARRAUD
Mat Martin Peller
Reims
Suppléante CAPD

Marie-Alice DESTIGNY
Cité scolaire SEZANNE
06 69 02 38 82
Responsable académique
SEGPA et ASH

Hervé DEFONTAINE
Mat J.Moulin
Tinqueux
Titulaire CAPD

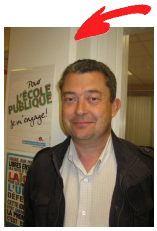

Eric CHAVEROU
Secteur Vitry le Fr.
Relais du SE-UNSA
St Ouen Domprot

Karine PREVOST Responsable ASH 51
Référente Collège St Rémi

Frédéric SIMON
EE Fismes centre
Suppléant CAPD

SE-Unsa
on ne peut qu'adhérer !
se-unsa.org

Soutenir notre action syndicale

Vous soutenez notre action ? **N'hésitez pas à adhérer** ! Le SE-UNSA n'a que les cotisations syndicales pour appuyer son action. Avec le crédit d'impôts, 100 euros de cotisation ne vous coûtent en réalité que 34 euros (même pour les non-imposables). Paiement en 10 fois possible, dès septembre.
> **http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6**